



L'INSPECTION SANITAIRE DU GIBIER SAUVAGE – FOAD

OBJECTIFS :

Acquérir des connaissances d'anatomo pathologie du gibier pour être capable de réaliser l'inspection sanitaire des viandes de gibier sauvage.

PUBLIC CONCERNE :

Personnels techniques des DD(CS)PP et autres agents du MAAF.

CONTENU PROPOSE :

Rappels d'anatomie et de pathologie du gibier, réglementation, techniques d'éviscération, carcasses normales, lésions et anomalies, examens spécifiques.

TUTEUR :

Référent national

DATES :

Toute l'année

DUREE :

3 jours

LIEU :

Sur le lieu de travail de l'agent

**RESPONSABLE PEDAGOGIQUE :
RESPONSABLE ADMINISTRATIF :**

Adel BEN YOUSSEF
Régine GADOUD-VERNASSIER

INFORMATION :

Site Intranet : <http://intranet.infoma.agri/>
Site Internet : www.infoma.agriculture.gouv.fr
Mél. : formco.infoma-corbas.sg@agriculture.gouv.fr

FRAIS D'INSCRIPTION :

Tarif sur demande
Exonération des frais d'inscription pour les agents du MAA et du MTES, (administration centrale, services déconcentrés), des EPLEFPA, de l'enseignement supérieur du MAA et des opérateurs du MAA pour certains stages (FAM, ASP, ONF, CNPF).

CODE EPICEA :

181902

INFORMATION COMPLEMENTAIRE :

Cours sur plate-forme de formation, accompagné par un tuteur, contenant :

- ressources pédagogiques avec iconographie (illustrations originales, photos et vidéos) pour la formation des agents sur des connaissances théoriques et pratiques,
- questionnaire d'auto-évaluation.
- des services de communication avec le tuteur et les autres apprenants (forums).